RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

les Crous

# Le Cnous annonce une augmentation de 47 % du nombre de logements étudiant affectés pour la rentrée 2022 / 23

Publié le 1 juillet 2022, Mis à jour le 29 septembre 2023
Catégorie(s) : Communiqué de presse



Alors que la participation au tour logement national, qui permet d'attribuer les logements en résidence universitaire Crous aux étudiants sur la base d'une priorité sociale connaissait une baisse continue, la nouvelle procédure d'affectation mise en place pour la rentrée 2022-2023 a permis d'attribuer 47 471 logements, soit 47 % de logements supplémentaires attribués cette année par rapport à l'année précédente

A l'issue du tour national 2022, qui s'est déroulé en quatre tours d'affectation successifs à compter du 14 juin, le réseau des Crous a attribué au total 47 471 logements pour l'année universitaire 2022-2023, soit 47 % de plus que l'année précédente, sachant que 63 634 logements avaient déjà été réattribués à des étudiants déjà logés en 2021-2022. Ouvert dès le mois de mai pour être en phase avec les calendriers des choix d'orientations, ce nouveau dispositif a été conçu pour renforcer l'équité entre les étudiants et répondre au plus près à leurs besoins.
« L'hébergement est un enjeu majeur pour lequel les Crous restent pleinement mobilisés », a précisé Dominique Marchand, présidente du Cnous. « Si nos programmes de construction et de rénovation en attestent tout comme notre attachement à améliorer sans cesse la qualité de service apportée aux étudiants logés, ce nouveau dispositif montre à quel point nous sommes soucieux de pouvoir répondre à une demande sans cesse croissante tout en proposant une offre personnalisée qui prend en compte la situation personnelle de chaque étudiant. »
Le nouveau système offre aux étudiants une meilleure information sur les logements disponibles pour les accompagner dans leur choix. Il est aussi plus souple. Les offres sont disponibles dès le mois de mai et les étudiants ont jusqu'au premier tour pour formuler quatre voeux qu'ils peuvent ensuite modifier ou affiner entre chaque tour.
La mise en place de ce nouveau service est le fruit d'une large mobilisation nationale au sein du réseau des

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

les Crous

**Le Cnous annonce une augmentation de 47 % du nombre de logements étudiant affectés pour la rentrée 2022 / 23**

Publié le 1 juillet 2022, Mis à jour le 29 septembre 2023
Catégorie(s) : Communiqué de presse

Crous. Elle a nécessité la mise en place d'une nouvelle stratégie d'attribution des logements avec l'adoption d'un nouveau calendrier et le développement de nouveaux outils numériques. Cette logique du « multi-tours » répond ainsi aux principes suivants:

- L'inscription dans le calendrier national pour plus de visibilité pour les étudiants
- Le respect des critères nationaux d'affectation du logement (critères du DSE)
- La possibilité pour l'étudiant de repositionner ses voeux
- La possibilité pour l'étudiant de rentrer tardivement dans la procédure, à n'importe quel tour
- Une amélioration de l'information fournie aux étudiants tout au long de la procédure : affichage d'indicateurs de tension (« logement très demandé », « dernières places »), éléments plus clairs quant à la validation du choix de son logement ou de son refus, ajout d'un bouton « j'ai besoin d'aide » renvoyant vers un formulaire d'aide pour contacter le Crous, etc.

A l'issue de cette phase initiale, dès aujourd'hui (12 juillet), s'ouvre, à tous les étudiants, nationaux et internationaux, une phase complémentaire qui doit permettre d'attribuer les logements restant disponibles à l'issue du tour d'affectation national.

Avec le soutien du plan de relance et de la Dinum, le réseau des Crous poursuit la modernisation de la procédure d'attribution des logements, qui constitue une démarche « prioritaire », inscrite au top 250 des démarches en ligne les plus importantes.

Dès la rentrée prochaine, les services des Crous seront accessibles via « France Connect », et une refonte graphique du site « trouver un logement » sera mise en place en 2023.